

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 19 (1927)
Heft: 4

Rubrik: Comptes annuels de l'Union syndicale pour 1926

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Comptes annuels de l'Union syndicale pour 1926

La gestion de 1926 présente sur celle de l'année précédente l'heureuse différence qu'elle boucle par un boni d'exercice de fr. 7705.86 qui est presque aussi grand que ne le fut alors le déficit l'année dernière avec la somme de fr. 8444.30.

Les recettes en cotisations statutaires se sont accrues en chiffre rond de fr. 2200.—. Comme les fédérations versent à l'Union syndicale leurs cotisations d'après celles qu'elles reçoivent elles-mêmes de leurs membres l'année précédente, la différence de 1925 sur 1924 marque l'augmentation des membres payant leurs cotisations complètement. On entend par cette expression de membres payant complètement, non les membres proprement dits, mais un membre-idéal payant 52 cotisations hebdomadaires ou 12 cotisations mensuelles. C'est-à-dire que pour 52 cotisations hebdomadaires, perçues par une fédération, celle-ci verse à l'Union syndicale une contribution de 80 centimes. Pour les catégories de cotisations inférieures payées généralement par des femmes et des jeunes gens, il n'est perçu que la moitié. L'accroissement des recettes en cotisations statutaires provient surtout de 2211 membres nouveaux payant la cotisation la plus élevée. Les membres payant la demi-cotisation, femmes et jeunes gens, ont diminué encore cette année de 2232 unités. Ce fait s'observe déjà depuis 1924:

	Membres complets à	
	80 ct.	40 ct.
1924	113,524	16,666
1925	114,339	15,041
1926	116,550	12,809

Dans la mesure où s'augmente la catégorie des cotisations supérieures, diminue celle de la catégorie inférieure.

Mais il ne serait pas juste d'en conclure que le nombre des membres masculins s'augmente, tandis que celui des femmes et des jeunes gens diminue, car dans la classe des fortes cotisations se trouvent également des femmes et pour lesquelles les fédérations payent à l'Union syndicale la même cotisation que pour les hommes. Il serait plus juste de dire que ces chiffres marquent la tendance d'un passage de la catégorie des basses cotisations dans les classes supérieures, tandis que l'organisation des femmes et des jeunes gens est toujours plus difficile, malgré les faibles cotisations.

Les recettes présentent en outre sur l'année précédente une augmentation provenant de la vente d'imprimés. Le secrétariat ayant entrepris la vente « des prescriptions sur le travail dans les fabriques » éditées par la Confédération et que nous avons remises au prix réduit de fr. 1.—. Il en a été vendu 2710 exemplaires. De plus, il a été vendu 17,720 exemplaires du programme-minimum de l'Union syndicale.

Les dépenses se maintinrent dans le cadre du budget à l'exception de l'impression de la « Revue syndicale » et de la « Gewerkschaftliche Rundschau ». Il a été fait une économie de fr. 1500 en chiffre rond sur le poste comité syndical et secrétariat.

Recettes	Comptes 1926	Budget 1926
	Fr.	Fr.
1. Cotisations statutaires des fédérations	98,263.60	95,000.—
2. Imprimés et divers:		
1. Abonnements et couvertures de la «Rundschau» et de la «Revue» 294.75		
2. Ordonnances d'exécution de la loi fédérale sur les fabriques, 2710 exemplaires 2,735.65		
3. Programme minimum, 17,720 exemplaires 1,772.10		
4. Imprimés divers 345.68	5,148.18	—
3. Intérêt et ristourne	3,444.78	4,000.—
4. Subvention fédérale	55,000.—	55,000.—
	161,856.56	154,000.—
Dépenses		
I. Buts généraux.		
5. « Gewerkschaftliche Rundschau »:		
1. Impression et expédition 10,479.10		
2. Collaborateurs 565.39	11,044.49	} 14,600.—
6. « Revue syndicale »:		
1. Impression et expédition 5,964.—		
2. Collaborateurs 325.50		
3. Traductions 988.20	7,277.70	
7. Correspondance syndicale	318.02	1,000.—
8. Statistique syndicale de 1925	2,554.—	3,000.—
9. Procès-verbaux:		
1. Congrès syndical	—	—
2. Commission syndicale	1,388.80	1,500.—
3. Conférences de Genève et Bâle	898.80	—
10. Programme minimum, 16,000 expl. allemands et 5000 expl. français	2,835.30	—
11. Imprimés:		
1. Annuaire des adresses 554.80		
2. Imprimés divers 1,042.30	1,597.10	3,000.—
12. Ordonnances d'application de la loi fédérale sur le travail dans les fabriques. 2851 expl.	2,892.10	—
13. Enquête sur la situation des caisses de chômage	677.80	1,000.—
14. Projet de statuts pour une caisse d'assurance- vieillesse-invalidité dans les syndicats	339.70	2,000.—
15. Pour éditer une histoire de l'Union syndicale suisse	5,000.—	5,000.—
	36,823.81	31,100.—

La fortune s'est augmentée de fr. 6437.86 sont de fr. 78,151.72 à fr. 84,649.58.

La caisse de solidarité, dont la comptabilité est tenue à part s'est élevée jusqu'au mois de mars 1927 à fr. 75,642.90.

Il a été réuni en Suisse pour le lock-out des mineurs anglais et la grève

			Comptes 1926	Budget 1926
			Fr.	Fr.
II. Cotisations et subventions.				
16. Cotisations:				
1. Fédération syndicale internationale . . .			3,854.35	3,500.—
2. Commission centrale d'éducation . . .			12,282.95	12,200.—
17. Subventions aux cartels syndicaux pour leurs secrétariats:				
	Comptes 1926	Budget 1927		
1. Bâle-Campagne . . .	1,500.—	1,500.—		
2. Genève . . .	1,500.—	1,500.—		
3. Glaris . . .	2,500.—	2,000.—		
4. Grisons . . .	1,500.—	1,500.—		
5. Lucerne . . .	1,000.—	1,000.—		
6. Neuchâtel . . .	1,000.—	1,000.—		
7. St-Gall . . .	1,500.—	800.—		
8. Schwyz . . .	1,500.—	1,000.—		
9. Soleure . . .	1,000.—	1,000.—		
10. Tessin . . .	5,000.—	5,000.—		
11. Thurgovie . . .	1,000.—	1,000.—		
12. Oberland zurichois	2,000.—	1,000.—	21,000.—	21,000.—
	21,000.—	18,300.—		
18. Cotisations et subventions à d'autres organisa- tions			200.55	1,000.—
			37,337.85	37,700.—
III. Comité syndical et secrétariat.				
19. Traitements et cotisations à la caisse de pension			49,949.70	52,000.—
20. Traductions			90.—	500.—
21. Délégations, séances, conférences, congrès . . .			8,403.60	7,500.—
22. Installation et matériel de bureau				
23. Location, lumière, nettoyage, chauffage, démé- nagement			6,020.62	6,000.—
24. Ports, Taxes du compte de chèques postaux, téléphone, télégraphe			7,869.35	7,500.—
			2,222.55	2,500.—
25. Journaux, périodiques, livres, archives			2,554.82	2,500.—
26. Assurances			2,000.—	2,000.—
27. Impôts			878.40	1,000.—
			79,989.04	81,500.—
I. Buts généraux			36,823.81	31,100.—
II. Cotisations et subventions			37,337.85	37,700.—
III. Comité syndical et secrétariat			79,989.04	81,500.—
			154,150.70	150,300.—
		<i>Recettes</i>	161,856.56	154,000.—
		<i>Dépenses</i>	154,150.70	150,300.—
		<i>Excédent</i>	7,705.86	3,700.—

générale, une somme de fr. 316,627.70. La liste des sommes souscrites par les organisations paraîtra en avril, elle sera remise aux intéressés.

L'état de nos finances marque aussi en quelque sorte le baromètre de notre mouvement syndical; il se dégage des comptes de 1926 un renforcement lent, mais continu, de notre action.